

Portail Québec

votre portail gouvernemental de services

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Fil de presse

Meilleurs soins de santé en Outaouais - LE GOUVERNEMENT REND PUBLIC UN PLAN D'ACTION RECONNAISSANT LE STATUT PARTICULIER DE L'OUTAOUAIS

GATINEAU, QC, le 4 juin /CNW Telbec/ - «En matière d'organisation des soins de santé, l'Outaouais connaît une situation particulière, notamment en raison du contexte concurrentiel découlant de sa proximité avec Ottawa et l'Ontario. Ces circonstances uniques justifient l'application d'un plan d'action rigoureux reconnaissant le statut particulier de cette région. Nous proposons donc aujourd'hui une stratégie globale, qui s'appliquera en continu plutôt que de façon ponctuelle, sous la maîtrise d'oeuvre de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais et avec le plein soutien du ministère de la Santé et des Services sociaux.» C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Philippe Couillard, lors d'une conférence de presse tenue au CSSS de Gatineau.

Il était accompagné pour l'occasion de monsieur Benoît Pelletier, député de Chapleau et ministre responsable de la région, de monsieur Roch Cholette, député de Hull, de monsieur Norman MacMillan, député de Papineau, de madame Stéphanie Vallée, députée de Gatineau, et de madame Charlotte L'Écuyer, députée de Pontiac.

Le plan d'action présenté comporte trois secteurs d'intervention : les ressources humaines, l'accès aux services médicaux et les dépenses d'immobilisation. Il est également soutenu par différentes mises de fonds. Ainsi, une somme de près de 20 millions de dollars sera injectée dans la région, pour des mesures liées à la main-d'oeuvre, au rapatriement de la clientèle et à l'amélioration des services, notamment en matière d'accès aux services médicaux. Aussi, des dépenses d'immobilisation de près de 120 millions de dollars sont actuellement prévues en Outaouais, ce qui se traduira nécessairement par une amélioration de la qualité et de l'accessibilité des soins et des services.

La main-d'oeuvre

Le gouvernement reconnaît que la situation géographique particulière de la région de l'Outaouais la confronte à certains enjeux majeurs de main-d'oeuvre. Les hôpitaux de la région sont en concurrence avec ceux d'Ottawa, d'où les difficultés accrues d'attraction et de rétention du personnel. Cela engendre un pourcentage élevé de postes vacants, principalement chez les infirmières et les pharmaciens, ainsi qu'une hausse importante du temps supplémentaire. «Les partenaires régionaux se sont concertés pour trouver des solutions à ces problèmes. Devant cette volonté de faire changer les choses, je suis heureux d'annoncer une série de mesures portant sur l'amélioration des conditions d'exercice du personnel, ainsi que sur le recrutement, la rétention ou la formation de la main-d'oeuvre. Dans plusieurs cas, il s'agit de formules originales, qui pourront être implantées en Outaouais pour la première fois», a expliqué monsieur Couillard.

Comme mesures retenues dans le plan d'action en ce qui a trait à la profession infirmière, le ministre a mentionné des primes pour les horaires de douze heures, des salaires différenciés pour les infirmières en soins intensifs ou à l'urgence, un meilleur encadrement clinique pour les jeunes infirmières et les candidates infirmières, l'embauche d'infirmières praticiennes spécialisées en soins de première ligne et le recyclage d'infirmières auxiliaires en infirmières.

Différentes initiatives contribueront également au recrutement de nouveaux médecins : révision des plans régionaux d'effectifs médicaux en omnipratique et en spécialité; recrutement accru de médecins étrangers; bourses d'installation dans les domaines de l'orthopédie, de la chirurgie, de la gynéco-obstétrique, de la médecine interne, de la psychiatrie, de la pneumologie, de l'héмато-oncologie, de la gastroentérologie et de la pathologie. Par ailleurs, des démarches seront entreprises pour que des permis de pratique puissent éventuellement être accordés aux médecins de la région d'Ottawa. Au-delà des efforts de recrutement, une aide sera fournie pour améliorer le cadre de la pratique médicale, par exemple, en rendant plus efficace et plus convivial le système de prise de rendez-vous en clinique

externe.

Le ministre a par ailleurs signalé que la région n'offre actuellement aucun programme de formation dans des domaines comme les techniques de radiodiagnostic, d'inhalothérapie et de laboratoire médical. «Si la région se mobilise en faveur d'un projet d'envergure de formation de divers professionnels de la santé, qui pourrait mettre à contribution les partenaires des secteurs collégial et universitaire, il pourra compter sur l'appui du gouvernement», a déclaré monsieur Couillard.

L'accès aux services

En matière d'accès aux services médicaux, le ministre a signifié son intention de voir la région rapatrier progressivement la clientèle traitée à l'extérieur, notamment en obstétrique et en orthopédie, et les budgets afférents.

Aussi, le ministère financera des mesures de désengorgement des deux urgences du Centre de santé et de services (CSSS) de Gatineau. Un soutien sera accordé à l'établissement en matière d'informatisation, de coordination médicale, de gestion des admissions et de soutien administratif. Des modalités particulières s'appliqueront à la rémunération des médecins pratiquant à l'urgence, pour faciliter leur rétention. En matière de services préhospitaliers d'urgence, le financement du nouveau Centre de communication santé sera accru.

Grâce au soutien financier du gouvernement, le Centre de santé et de services sociaux de Gatineau pourra également accentuer ses efforts pour améliorer l'accès aux lits d'hospitalisation de soins aigus, aux services diagnostiques et au bloc opératoire. Cela se traduira, par exemple, par l'ouverture de lits de convalescence, par des plages horaires étendues au service d'imagerie médicale et par une production chirurgicale accrue. L'établissement pourra aussi faire l'acquisition de différents petits appareils conçus pour faciliter la tâche des membres du personnel, répondant ainsi à un besoin exprimé dans la région.

Le ministre Philippe Couillard a également profité de l'occasion pour lancer un appel aux partenaires locaux et régionaux afin qu'ils accentuent leurs efforts de collaboration et de concertation dans certains domaines, notamment la santé mentale et l'organisation de la première ligne. «D'autres régions sont en avance, par exemple, pour la prise en charge des personnes présentant des problèmes de santé mentale, ou encore pour l'ouverture de cliniques réseau. Il n'y a pas de raison pour qu'on n'obtienne pas des résultats aussi tangibles en Outaouais», a-t-il déclaré.

La programmation immobilière

Enfin, le ministre a également fait part de projets immobiliers d'une valeur de 119,2 millions de dollars, dont une partie sont déjà connus. Il a répété que ces projets sont de nature à améliorer l'accès aux soins et aux services offerts à la population tout en permettant d'offrir des milieux de pratique modernes aux professionnels évoluant en Outaouais.

Les principaux éléments de la programmation immobilière actuelle sont les suivants :

<<

Agrandissement, à partir de 2008, des urgences de Hull et de Gatineau : 35 millions.

Centre de cancérologie : 32 millions.

Service de tomographie par émission de positrons/tomodensitométrie : 3,2 millions.

Unité de médecine familiale de l'Outaouais : 0,4 million.

Agrandissement du centre hospitalier du CSSS de Papineau : 27,4 millions.

Installations d'hébergement : 15,4 millions.

Centre jeunesse de l'Outaouais : 0,7 million.

Immobilisations diverses découlant du plan d'action : 5,1 millions.

>>

Les analyses se poursuivent dans des domaines comme la médecine nucléaire et la numérisation des salles d'imagerie, pour lesquels des développements importants sont prévisibles à moyen terme.

Un plan d'action qui réunit les conditions de réussite

Le ministre Couillard et les députés de la région ont soutenu que le plan d'action est en mesure de favoriser une amélioration importante de la situation des soins de santé en Outaouais. « La présence de mesures structurantes et la certitude que les budgets de fonctionnement relatifs à

tous ces projets seront assurés le moment venu permettront l'atteinte des objectifs que l'on se fixe. Ce plan d'action réunit les conditions de réussite», ont-ils expliqué.

Le ministre responsable de la région de l'Outaouais, monsieur Benoît Pelletier, s'est réjoui du suivi qui sera accordé à la réalisation du plan d'action. «Les efforts devront se déployer simultanément sur tous les fronts, en misant sur des partenariats renouvelés avec le milieu. La mise en place d'un comité de suivi permettra de rendre compte des résultats obtenus, qui devraient être perceptibles d'ici la fin de l'année. Le plan d'action fera sentir tous ses effets d'ici 2010.»

Enfin, le député de Hull, monsieur Roch Cholette, a conclu en misant sur la mobilisation de tous. «Au-delà des budgets, des conditions de réussite tout aussi importantes sont liées à une concertation réussie des partenaires sociosanitaires, ainsi qu'à une mobilisation de l'ensemble de la communauté, en appui à notre réseau local et régional de la santé et des services sociaux. Il doit y avoir dialogue, interaction, renforcement mutuel entre les différents intervenants. Comme membres de la députation outaouaise, mes collègues et moi-même ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour promouvoir et pour nourrir cette dynamique.»

-30-

[Autres communiqués diffusés par cet organisme](#)

[Envoyez ce communiqué à une adresse électronique](#)



Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2007](#)